

71^{ÈME} SESSION DU COMITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE DE L'OMI VTC, 20-24 septembre

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2021

Tâche 1.1.8.5

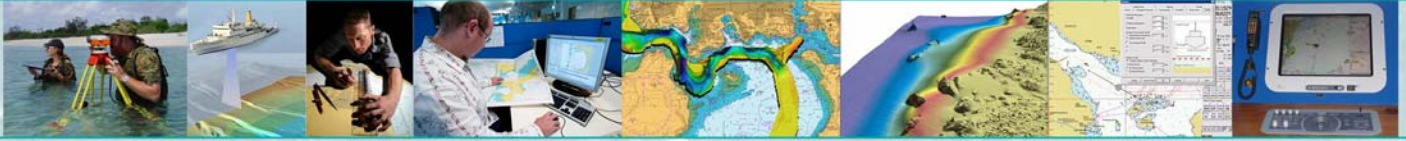
Maintenir les relations avec l'Organisation maritime internationale (OMI), notamment en participant aux réunions de coopération technique.

Le Comité de coopération technique (CT) est l'organe de l'OMI qui examine les questions relevant de la mise en œuvre des projets de coopération technique pour lesquels l'OMI agit en tant qu'agence d'exécution ou de coopération et toute autre question liée aux activités de l'OMI dans le domaine de la coopération technique. La 71^{ème} session du TC (TC 71) s'est tenue à distance du 20 au 24 septembre 2021. M. Laurent Parenté (Vanuatu) a présidé la réunion. Le Directeur Luigi Sinapi et l'adjoint aux Directeurs Leonel Manteigas y représentaient l'OHI.

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général de l'OMI, M. Kitack Lim, a souligné qu'il s'agissait de la deuxième session du Comité qui se tenait à distance et que le thème de la Journée mondiale de la mer de cette année était « Les gens de mer : au cœur des transports maritimes de demain », afin de mettre en évidence le professionnalisme, le dévouement et le sacrifice personnel des gens de mer tout au long de la pandémie, qui ont permis de maintenir les chaînes d'approvisionnement mondiales en mouvement. Il a mis l'accent sur le fait que l'on attendait des décisions importantes concernant : l'adoption d'une stratégie tournée vers l'avenir pour les activités de coopération technique de l'OMI ; la mise en œuvre du programme intégré de coopération technique dans un monde COVID et post-COVID et la révision du schéma de présence régionale sur le plan géographique et fonctionnel.



Le Secrétaire général de l'OMI, le président K. Lim, le Directeur de l'OHI, Luigi Sinapi, le président du TC71, Laurent Parenté (Vanuatu), le Directeur de l'OMI, TCCX. Zang, s'adressant aux participants de la réunion.



La réunion a été informée que l'exécution des activités du programme intégré de coopération technique (PITC) de l'OMI en 2020 a été considérablement affectée par la pandémie de COVID-19, avec l'annulation ou le report d'un certain nombre d'activités. De nombreux efforts ont été déployés pour passer à des méthodes de diffusion virtuelles, dans la mesure du possible, dans un délai très court. En 2020, les activités ont atteint un taux de réalisation de 38 %. Quarante-deux activités de coopération technique ont été réalisées, permettant de former environ 943 personnes dans le monde entier. En outre, 99 autres boursiers ont terminé leurs études dans le domaine maritime, dont 22 à l'Université maritime mondiale (UMM) et à l'Institut du droit maritime international (IMLI) de l'OMI. Par ailleurs, 368 autres fonctionnaires ont participé à des événements visant à développer et à harmoniser les stratégies régionales sur les questions techniques maritimes.

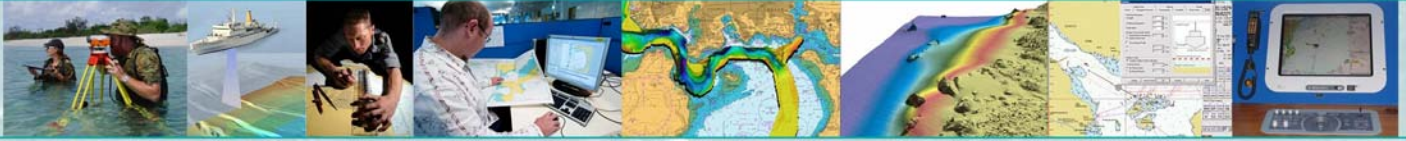
Le Comité a également été informé des travaux en cours sur les développements technologiques, qui comprennent le lancement du nouveau site web de l'OMI en 2020, qui présente les activités du CT dans un format plus convivial ; le projet récemment lancé (TC Space) qui vise à numériser l'expérience de l'utilisateur avec les informations du TC et qui aidera le Secrétariat à automatiser les processus impliqués dans la coordination et l'exécution des activités du TC. La plateforme TC Space permettra également d'améliorer les informations relatives au TC mises à la disposition du public via un tableau de bord en ligne, et d'intégrer TC Space à d'autres plateformes technologiques de l'OMI.

En ce qui concerne le programme et l'allocation du Fonds de coopération technique (CT) pour 2022 et 2023, les programmes régionaux ont été guidés et alignés sur la proposition de stratégie de la Décennie pour le renforcement des capacités, qui vise à aider les Etats membres à adopter, mettre en œuvre et respecter pleinement les instruments de l'OMI et à réaliser les aspects maritimes de l'Agenda 2030 et de ses objectifs de développement durable. Le Comité a été informé de la recommandation d'affectation de 14,8 millions de dollars de l'excédent du Fonds d'échange au Fonds TC pour 2022 et 2023. L'allocation au Fonds de coopération technique a été configurée sur la base de certains critères de priorité dans le cadre des programmes régionaux et mondiaux respectifs, en tenant compte des besoins émergents des Etats membres en matière d'assistance technique et d'autres priorités. La dotation globale couvrirait 59% des besoins totaux du PICT.

Le Secrétariat a informé le Comité qu'il avait travaillé dans le passé, et qu'il continuerait à le faire à l'avenir, avec l'Organisation internationale des télécommunications mobiles par satellites (IMSO) et d'autres organisations telles que l'OHI, l'AIMS et le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL), à l'exécution des activités de CT.

M. Sinapi, Directeur de l'OHI, a présenté au Comité le document relatif aux progrès réalisés par l'OHI, l'AIMS et l'OMI dans la coopération des activités conjointes de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité de la navigation, en mer Caspienne, au profit des États riverains, ce dont le Comité a pris note.

Le comité a été informé de l'élaboration d'indicateurs SMART pour la collecte de données et de la réactivation du groupe de travail sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 afin de poursuivre, conformément à la stratégie de l'OMI en matière d'ODD, l'élaboration d'indicateurs SMART, de jalons et d'objectifs pour la collecte de données dans



le cadre du mandat de coopération technique de l'OMI, et de servir d'indicateurs de performance pour les travaux de coopération technique de l'OMI.

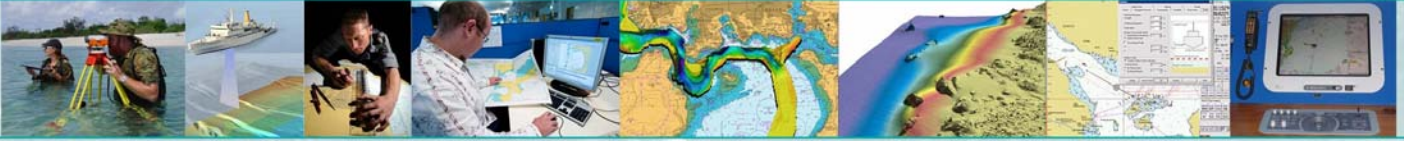
Une évaluation indépendante des activités PICT de l'Organisation a été entreprise pour les deux exercices biennaux de 2016 à 2019, couvrant tous les aspects évaluable des interventions du PICT, toutes les activités du PICT et suivant six critères d'évaluation, à savoir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, tels qu'établis par le Groupe d'évaluation des Nations Unies. Le rapport d'évaluation du PICT a mis en évidence huit leçons apprises et a fait huit recommandations.

Une stratégie à long terme sur la coopération technique et le renforcement des capacités, intitulée "Décennie du renforcement des capacités 2021-2030", visant à améliorer l'exécution du PICT et à renforcer l'efficacité globale des programmes de coopération technique de l'Organisation, a été proposée. La stratégie est conçue comme un document actif qui évoluera en tenant compte des orientations du Comité et de tous les enseignements tirés et problèmes identifiés. Son objectif premier est d'établir une feuille de route initiale et générale pour réaliser la mission et la vision de l'OMI dans le domaine de la coopération technique, afin de donner un nouvel élan à la coopération technique.

La réunion a été informée des activités de coopération technique et d'autres événements entrepris, facilités et coordonnés, malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, dans le cadre du programme de présence régionale de l'OMI en Afrique, en Asie de l'Est et dans les Caraïbes, ainsi que par l'intermédiaire de l'agent de coopération technique (TCO) de l'OMI dans le Pacifique en 2020. Les bureaux de présence régionale (RPO) ont également continué à faciliter efficacement le renforcement des activités des diverses associations régionales et nationales de femmes dans le secteur maritime dans le cadre du programme de l'OMI sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

La réunion a également été informée de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme mondial de coopération technique relatif au système d'audit des Etats membres de l'OMI, qui aide les Etats membres à se préparer à l'audit en leur fournissant une assistance technique, en identifiant les obstacles et en mettant en œuvre des actions efficaces pour donner suite aux conclusions de l'audit et à tout renforcement des capacités connexe. Depuis la création de ce programme mondial en 2006, et jusqu'en juin 2021, un total de 1 462 personnes provenant de 162 Etats membres et membres associés ont été formées dans le cadre de 72 activités du PICT. En raison du COVID-19, six cours et ateliers de formation prévus pour 2020 et 2021 ont été reportés. Le Secrétariat a travaillé avec l'Université Maritime Mondiale (UMM) pour développer un cours de formation en ligne pour les auditeurs IMSAS qui devrait être finalisé en 2021.

En ce qui concerne le point de l'ordre du jour "Renforcement des capacités : Renforcement de l'impact des femmes dans le secteur maritime", le Comité a reçu six documents et deux documents d'information et a pris note des activités relatives à l'égalité hommes-femmes et au renforcement des capacités menées dans le cadre du programme "Les femmes dans le secteur maritime" de l'OMI depuis le début de 2020. Le Secrétariat, par le biais du programme "Les femmes dans le secteur maritime", a continué à soutenir ses réseaux professionnels afin d'améliorer l'équilibre entre les hommes et les femmes dans l'industrie du transport maritime, ainsi qu'à permettre aux femmes des pays en développement d'accéder à une formation technique de haut niveau sur la gestion et les opérations portuaires.



Le Comité a également pris note des informations fournies sur le projet OHI-Canada - Promouvoir le rôle des femmes dans l'hydrographie (EWH), dont l'objectif est de lancer, d'organiser et de suivre une série d'activités qui permettront à un plus grand nombre de femmes de participer équitablement au domaine de l'hydrographie et d'assumer davantage de rôles de direction au sein de la communauté hydrographique. Le plan de travail de l'OHI pour 2021-2024 a également été noté et le lien entre le projet EWH et d'autres initiatives parrainées par l'OMI conformément à l'ODD #5 de l'ONU sur l'égalité des sexes a été reconnu. Les Etats côtiers de l'OMI qui ne sont pas encore membres de l'OHI peuvent se joindre au projet en contactant le Secrétariat de l'OHI directement ou par l'intermédiaire des 15 Commissions hydrographiques régionales de l'OHI.

La réunion a également été informée des principales activités entreprises par l'Université maritime mondiale (UMM) et l'Institut de droit maritime international de l'OMI au cours de l'année 2020 en matière de gouvernance et de gestion, y compris les actions liées à la pandémie COVID-19 et les efforts de l'Université pour assurer la poursuite de ses programmes académiques. Des informations ont également été fournies sur les bourses accordées par l'OMI pour des cours de formation à court et moyen terme dans des institutions de formation maritime, à savoir l'IMSSEA (Italie) et l'IPER (France), à des participants de pays en développement.

Le comité a réélu M. Laurent Parenté (Vanuatu) en tant que président et Mme Mandana Mansoorian (République islamique d'Iran) en tant que vice-présidente pour 2022. La prochaine session du CT (CT 72) est provisoirement prévue du 17 au 21 octobre 2022.